

# ARRÊTÉ PERMANENT DU MAIRE N° 2023-137

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE

-----  
COMMUNE  
DE  
CORNAS  
-----

TEL: 04-75-81-81-65

**OBJET** : CIRCULATION INTERDITE PLACE DE L'ÉGLISE LORS DES CÉRÉMONIES À L'ÉGLISE

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE CORNAS,**

- Vu le Code de la Voirie Routière.
- Vu le Code des collectivités territoriales notamment ses articles L 2212-1 et L 2213-5, portant sur les pouvoirs de police du Maire en matière de circulation.
- Vu le Code de la route et notamment L 411-1, L411-6, R 417-1, R 417-10 et R 417-11
- Considérant qu'il convient de réglementer la circulation afin d'assurer le bon déroulement des cérémonies à l'église, Place de l'église de CORNAS, et afin d'assurer la sécurité des piétons sur la voie communale.

## ARRÊTE

**ARTICLE 1** : Afin de permettre le bon déroulement des cérémonies à l'église, Place de l'église de CORNAS et d'assurer la sécurité des piétons sur la voie communale, la circulation sera interdite dans les deux sens Place de l'église.

**La circulation de tous véhicules est désormais interdite Place de l'église de CORNAS lors des cérémonies à l'église.**

**ARTICLE 2** : Une signalisation conforme aux textes réglementaires en vigueur sera mise en place par les soins et sous la responsabilité de la commune.

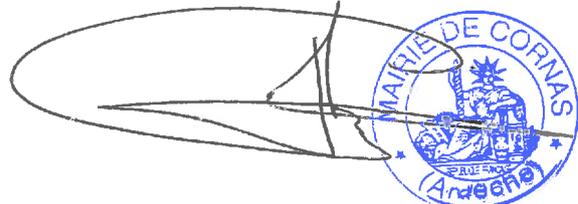
**ARTICLE 3** : Les dispositions du présent arrêté entreront en vigueur dès la mise en place de la signalisation routière qui le portera à la connaissance des usagers et dès l'affichage sur les panneaux prévus à cet effet.

**ARTICLE 4** : Sont chargés de l'exécution du présent arrêté, chacun en ce qui le concerne :

- Monsieur le Maire de la Commune de CORNAS.
- Monsieur le Commandant de la Police Nationale du commissariat de GUILHERAND-GRANGES,

A CORNAS  
Le 17/07/2023

Le Maire,  
Stéphane LAFAGE



The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Stéphane Lafage', written over a blue circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE CORNAS' at the top and 'Ardeche' at the bottom, with a central emblem featuring a sun and a figure.